



Chers amis,

En cette fin d'année 2008, je sais qu'un certain nombre d'entre vous, ceux qui vivent déjà difficilement à cause du manque d'emploi, voient l'avenir encore plus sombre en raison de la crise financière qui touche notre société et des conséquences inquiétantes que l'on devine.

Souvent l'Etat aime à compter sur les collectivités territoriales, les communes et leurs regroupements, les départements et les régions, pour corriger les effets de sa politique ; c'est ce que, modestement, j'essaye de faire à Ribérac avec toute mon équipe.

Parce que je pense que s'il est juste de vouloir moderniser notre société, il est encore plus juste de faire en sorte qu'aucun de ses membres n'y vive en état de précarité.

Tous les efforts d'équipement que fait la ville de Ribérac s'inscrivent évidemment dans cette volonté.

Rendre accessibles à tous un maximum d'équipements, faire de la ville un lieu agréable, sécurisé et adapté aux conditions de vie moderne, ce sont des missions auxquelles nous consacrons beaucoup de notre énergie.

Ainsi en est-il des travaux importants des rues et des places, des renforcements ou des extensions de l'assainissement, de l'éclairage public, de l'agrandissement des équipements sportifs de la plaine de jeux...

Dans les toutes prochaines années, l'important dossier de mise aux normes de la station d'épuration ainsi que la mise en séparatif de certains réseaux, non réalisée à ce jour, constitueront des dossiers prioritaires à mener à bien par les élus.

Autant d'actions qui, s'ajoutant au travail au quotidien de l'équipe municipale mais également à l'effort de tous les intervenants économiques, sociaux, associatifs... permettront à Ribérac, en 2009, de s'affirmer encore plus dynamique, entreprenante et accueillante.

Dans ce numéro, vous trouverez en page 3, la nouvelle composition du Conseil Municipal issu des urnes de mars 2008 ainsi que la composition des commissions.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rémy TERRIENNE
Maire de Ribérac

Un important programme de travaux de voirie, d'assainissement et d'eaupotable

Depuis plusieurs mois des rues et voies de Ribérac sont en chantier.

Ces travaux importants s'inscrivent dans le cadre du programme de remise à neuf des réseaux souterrains (assainissement, eau potable) avant la restauration ultérieure des chaussées.

Pour l'assainissement on procède à la mise en place progressive d'un système séparatif : eaux pluviales, eaux usées lorsqu'il est possible de déverser les eaux pluviales dans le Ribéracuet.

Les réseaux d'eau potable et d'assainissement

Un premier programme de travaux d'assainissement et d'eau potable 2007-2009 est réalisé par l'entreprise LAURIERE, titulaire du marché.

Il comprend les secteurs suivants, actuellement terminés : **La Ferrière, Brandillou, La Borderie, l'avenue de Royan, les rues Fénelon et de la République.**

L'entreprise termine les travaux de la **rue Notre Dame**, elle interviendra en janvier 2009 sur la **rue du Four**.

Dans le centre ville, on remplace entièrement les vieilles canalisations du tout à l'égout faites à l'époque en pierre de taille.

Le coût de l'opération se monte à 986 100 € H.T avec une subvention du Conseil Général de 231 525 € H.T et une participation de la commune de 754 575 € H.T.

Une seconde tranche prévoit la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eau potable des **rues Alphonse Daudet et des Chardonnerets** ; ces travaux sont en cours d'achèvement.

L'entreprise EHTP de Libourne est titulaire du marché.

Le montant de ces travaux s'élève à 165 500 € H.T avec une subvention du Conseil Général de 19 170 € et une participation de la commune à hauteur de 146 330 € H.T.

Les travaux de voirie

1) La réfection de la voirie de la **rue Alphonse Daudet** reste sous la maîtrise d'oeuvre de la Communauté de Communes du ribéracois (CCR), compétente dans ce domaine en ce qui concerne les voies communales.

Ce programme est néanmoins financé par un fonds de concours de la ville de Ribérac de 141 643 € H.T. L'entreprise EUROVIA, titulaire du marché, a débuté les travaux mi-octobre et les termine en décembre. Cela comprend : la pause de l'assainissement pluvial et de bordures de caniveaux, la réfection complète de la chaussée, la création d'un cheminement piétonnier, l'aménagement ponctuel de zones de stationnement.

La société Aquitaine Géométrie assure la maîtrise d'oeuvre pour tous les travaux effectués dans les **rues A.Daudet et des Chardonnerets**.

2) L'aménagement de **l'entrée sud, route de Mussidan** est achevé et offre un cheminement piétonnier sécurisé jusqu'à la zone commerciale sud.

Des îlots centraux ainsi qu'un marquage renforcé de la chaussée incitent les automobilistes à respecter la limitation de vitesse.

L'effacement partiel des réseaux aériens, la réfection de l'éclairage public, la création d'un assainissement pluvial, de trottoirs et de zones de stationnement ont été financés par la commune pour un montant de 862 000 € H.T avec des subventions du Conseil Général de 120 000 € (traverse du bourg) et de 82 000 € (opération locale de sécurité).



La réfection de la chaussée incombe au Conseil Général pour 429 000 € H.T.

Les entreprises titulaires du marché de travaux étaient EUROVIA et LAURIERE, avec comme maîtres d'oeuvre : Aquitaine Géométrie / Espaces SARL.

3) L'entretien habituel de la voirie (fauchage, rebouchage, curage de fossés) est réalisé en régie municipale pour un montant total annuel de 260 000 €. Il y a une participation de la C.C.R à hauteur de 62 475 € pour les voies d'intérêt communautaire.

Cette année, au printemps et à l'automne, de nombreux rebouchages ont été effectués au point-à-temps sur le territoire de la commune.

La mise aux normes de la station d'épuration

L'opération a commencé avec une 1ère tranche relative à la mise en place de l'auto surveillance sur différents ouvrages (déversoirs d'orage de la Place Joseph Débonnière, postes de relevage des eaux usées de la piscine, du Chalard et des Chaumes). Cette dernière est aujourd'hui achevée et s'élève à 42 450 € H.T avec 70 % d'aide de l'agence de l'eau soit 29 725 € H.T.

La 2ème tranche sera consacrée à la mise aux normes de la station d'épuration proprement dite.

Elle devrait être lancée courant 2009, la phase d'étude se terminant.

LE CONSEILL MUNICIPAL

La nouvelle composition du Conseil Municipal suite à la décision rendue par le Conseil d'Etat le 22 octobre 2008 est la suivante :

- TERRIENNE Rémy** – Maire
- PICHARDIE Jean-Paul** – 1er Adjoint chargé des Affaires Générales, Economie, Urbanisme et Environnement
- BOUSQUET Danielle** – 2ème Adjointe chargée des Affaires Sociales et Solidarités
- CORSINO René** – 3ème Adjoint chargé des Sports
- CHABANEIX Marcel** – 4ème Adjoint chargé de l'Agriculture, Abattoirs, Voirie et Chemins ruraux
- PRADEAU Huguette** – 5ème Adjointe chargée de la Vie Associative, Animations, Foires et Marchés
- PRIAT Gilbert** – 6ème Adjoint chargé des Travaux, de l'Eau et de l'Assainissement
- BONNET Sylvie** – 7ème Adjointe chargée de l'Education, Culture, Patrimoine et Communication
- COLLEU Josette** – 8ème Adjointe chargée du Tourisme, Accueil et Promotion du Ribéracois
- LORIN Huguette** – Conseillère Municipale
- DU COURTIEUX Annick** – Conseillère Municipale
- MAZIERE Gérard** – Conseiller Municipal
- BEAUBOIS Sylvie** – Conseillère Municipale
- COMMEIGNES-DESPORT Danielle** – Conseillère Municipale
- CAILLOU Dominique** – Conseiller Municipal
- BITTARD Jean-François** – Conseiller Municipal
- DEVIGE Pascale** – Conseillère Municipale
- FEYDY Joëlle** – Conseillère Municipale
- BOUTHIER Roland** – Conseiller Municipal
- GOULARD Christelle** – Conseillère Municipale
- BARBIER Joël** – Conseiller Municipal
- CASANAVE Laurent** – Conseiller Municipal
- WARGNIER Jérôme** – Conseiller Municipal
- MORIN Monique** – Conseillère Municipale
- LAGORCE Marc** – Conseiller Municipal
- BLANCHARDIE Franck** – Conseiller Municipal
- LAROCHE Clémence** – Conseillère Municipale

COMMISSIONS

Le conseil Municipal a procédé à l'élection de commissions communales présidées par un(e) adjoint(e), en charge du suivi thématique des dossiers, suivantes:

-FINANCES

-AFFAIRES GÉNÉRALES, ECONOMIE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

-COMMISSION DES TRAVAUX, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

-COMMISSION EDUCATION, CULTURE, PATRIMOINE ET COMMUNICATION

-COMMISSION DES SPORTS

-COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, ANIMATIONS, FOIRES ET MARCHÉS

-COMMISSION TOURISME, ACCUEIL ET PROMOTION DU RIBÉRACOIS

-COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITES

-COMMISSION AGRICULTURE, ABATTOIRS, VOIRIE ET CHEMINS RURAUX

François MESURE, nouveau Directeur Général des Services

Succédant à Jacques VIAN parti à la retraite, François MESURE a pris ses fonctions de Directeur Général des Services de la Mairie de Ribérac le 15 septembre dernier.

Agé de 36 ans et géographe de formation, il occupait auparavant les mêmes fonctions à la mairie de Montignac sur Vézère.

Très proche collaborateur du Maire, il a en charge la direction et le fonctionnement de l'ensemble des services municipaux ainsi que la «mise en musique» des décisions prises par le Conseil Municipal dans des domaines les plus variés pour améliorer la vie de nos concitoyens.

A l'heure de la disparition des services publics, la mairie demeure le dernier rempart pour les administrés afin de les aider dans leurs démarches administratives au quotidien.



VISITE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Profitant de leur présence au Congrès et au Salon des Maires en novembre dernier à PARIS, Rémy TERRIENNE, René CORSINO et Danielle BOUSQUET ont été reçus par Jean-Pierre ESCALETTES, Président de la Fédération Française de Football, toujours licencié au CAR Football.

L'occasion pour eux de faire connaissance avec les nouveaux locaux de la Fédération et de travailler sur le dossier de la plaine de jeux dont les travaux actuellement en cours prévoient l'extension des vestiaires et des sanitaires du stade de foot mais également la création d'un club-house et de locaux divers. Une première subvention de 20.000 € de la Fédération Française de Football a déjà été obtenue pour le financement de ce dossier d'un montant de 464.310 € H.T.

NOUVEAU GYMNASSE ET PISTE D'ATHLÉTISME DE LA CITE SCOLAIRE

La cité scolaire Arnaut Daniel vient d'être dotée d'un nouveau gymnase et d'une piste d'athlétisme. Ces installations qui complètent les structures municipales déjà existantes gymnase, salles des arts martiaux, salle de gymnastique et plateau sportif, devraient permettre aux collégiens et lycéens mais aussi aux membres des associations sportives de bénéficier d'équipements parfaitement adaptés aux différentes disciplines pratiquées dans notre commune. Ces équipements ont été entièrement financés par le Département de la Dordogne et la Région Aquitaine.



BILAN DE LA 1ère SAISON ESTIVALE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Après avoir mené à bien les travaux de rénovation et de remise aux normes, la Communauté de Communes du Ribéracois a ouvert du 15 juin au 14 septembre 2008 la piscine intercommunale, 4 ans après la fermeture de l'ancien équipement.

Les administrés ont été informés au fur et à mesure de l'avancement de cette opération. Un bilan plutôt satisfaisant peut être dressé pour cette première saison d'exploitation.

Ainsi, près de 20 000 entrées ont été totalisées dont 15 783 entrées payantes et 4 150 scolaires générant plus de 40 000.00€ de recettes. Les pics de fréquentation varient bien évidemment en fonction de la météo.

Un effort tout particulier a été fait pour que l'ensemble des classes puisse profiter des 3 bassins chauffés.

Une double tarification a été instituée afin de faire bénéficier les résidents de la CCR de tarifs préférentiels. Pour justifier de son domicile il fallait présenter une carte délivrée par les communes de la Communauté de Communes du Ribéracois. Au total plus de 1130 cartes ont été établies.

Des cours de natation dispensés par les 2 maîtres nageurs sauveteurs ont permis à 54 personnes dont quelques adultes d'apprendre à nager ou de se perfectionner.

Des séances d'aquagym ont été organisées deux fois par semaine. En moyenne chaque cours réunissait 25 personnes.



DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La commune de Ribérac a décidé la mise en place d'une opération de destruction des nids de frelons asiatiques à des fins de sécurité publique.

Cette campagne de destruction sera conduite par la Communauté de Communes du Ribéracois pour tous les nids de frelons asiatiques accessibles et présentant un danger pour les administrés.

Cette action sera conduite jusqu'au 31 janvier 2009 et pourra être renouvelée si nécessaire.

Un premier recensement des nids a été effectué par la Police Municipale afin qu'une intervention rapide soit effectuée.



PIGEONS EN CENTRE VILLE

La commune de Ribérac a effectué à la fin du printemps dernier une destruction par piégeage et battue administrative afin de limiter la prolifération de pigeons dans un souci de salubrité publique et de propreté de la ville.

Cette opération sera renouvelée en début d'année 2009 par arrêtés préfectoral et municipal.

DECHETS MENAGERS

Se balader sur les trottoirs de Ribérac est de plus en plus difficile, le slalom entre les sacs s'impose presque! Ce n'est plus tolérable!

Voici comment y remédier :

Centre ville de Ribérac: Les sacs doivent être sortis :

→ Pour les sacs noirs de déchets NON recyclables, les sacs seront sortis le dimanche et le jeudi soir après 18 heures:

!! NB: Pour la route de Mussidan (*du carrefour de la rue des Anciens Combattants et de l'avenue de Larigaudie jusqu'à la sortie de Ribérac*): sortie des sacs le mardi soir à partir de 18h.

→ Pour les sacs jaunes de déchets recyclables, les sacs jaunes seront sortis le mardi soir après 18 heures:

Le non respect de ces règles élémentaires de vie en communauté sera sanctionné par la Police Municipale.

DIMANCHE SOIR

JEUDI SOIR

SACS NOIRS

MARDI SOIR

SACS JAUNES

Marché au Gras

Ouverture à 7 H 30

Les vendredis matins, du 07 novembre 2008 au 13 mars 2009

Tombola: du 05 décembre 2008 au 20 février 2009

Truffles: à compter du 5 décembre 2008

Dégustations:

26/12/08 : «Omelette aux truffes»

04/01/09 : Foire des Rois

16/01/09 : Dégustation

30/01/09 : Animation « autour du gras » en partenariat avec les trufficulteurs

06/02/09 : Dégustation

13/02/09 : Remises coupes, dégustation

INFO GRAND FROID

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Ribérac informe que des mesures sont à prendre en période hivernale pour prévenir et faire face aux conséquences sanitaires propres à cette saison. Il convient pour cela de signaler les personnes âgées et les personnes handicapées isolées. Un registre est tenu à cet effet au CCAS afin que les personnes les plus fragiles et les plus vulnérables soient identifiées et connues des services sanitaires et sociaux. Il peut être pris contact au 05.53.90.28.40 afin qu'un agent se déplace au domicile si nécessaire.